

Visite de la rue Lunain du 15 juin 2018

Participants :

Juliette Papazian – maire adjointe à la prévention, médiation et sécurité
Robert Orusco – conseil municipal, délégué référent du comité de quartier du coteau
Philippe Olivier – responsable Cadre de vie – Espaces verts – Voirie, réseaux divers
Jean-Paul Notte – chargé de mission sécurité au cabinet de la maire
Bernadette Cazin et **Jean-Michel Pescheux** du Comité de quartier du Coteau
une douzaine de **riverains** et **d'usagers** du quartier de la rue du Lunain et de l'allée des sablons

Après avoir resitué l'historique de l'aménagement de la rue du Lunain, les riverains ont expliqué les différents problèmes de la rue : sécurité, vitesse, stationnement, poids lourds, croisement des véhicules.

Rappelons que la 1^{ère} réunion pour discuter de l'aménagement de la rue a eu lieu le 3 juillet 2012 et que l'aménagement a été réalisé en septembre 2012.

Lors des 1ères discussions, l'hypothèse d'une réduction de la largeur des trottoirs avaient été envisagée. Le coût de l'investissement a conduit à abandonner cette possibilité qui aurait augmenté largement les places de parking et facilité les face à face des véhicules.

Aujourd'hui, l'objectif serait de sécuriser le trafic, de réduire la vitesse des véhicules, notamment à la descente.

Favoriser le stationnement est un objectif des riverains mais les possibilités sont réduites. La division parcellaire des propriétés depuis 2012 semble avoir réduit le nombre de places de stationnement sur les parcelles.

Il existe clairement des incohérences et des insuffisances de signalisation.

Il est nécessaire de supprimer les « Fin de zone 30 » entre la rue de Lunain, l'allée des sablons et le Bld de la Vanne. Les panneaux n'ont aucun sens du fait que l'on passe de Zone 30 à Zone 30

Un panneau au croisement du Bd de la Vanne et de la rue du Lunain, indique « interdit au plus de 10 tonnes », or c'est interdit aux plus de 3,5 tonnes !

Les panneaux, côté rue Gabriel Péri, sont peut-être à revoir afin que les camions de plus de 3,5 tonnes visualisent correctement que le passage leur est bien interdit

La mise en place d'un stop en bas de la rue du Lunain sécuriserait le débouché sur le Bd de la Vanne.

Une ligne blanche discontinue Bd la Vanne dans le virage allant vers Arcueil après la rue du Lunain pourrait être tracée. Ce qui inciterait les véhicules à rester sur leur droite.

Nous avons également envisagé d'utiliser des haricots réduits pour y placer des rappels de priorité.

Possibilité d'un dos d'âne vers le haut de la rue du Lunain

Pour réduire la vitesse c'est une éventualité que ne partagent pas tous le riverains mais qui aurait une efficacité certaine. Il faudrait le positionner entre le 18 et le 20 de la rue.

La taille des plots « haricot » trop volumineux

La taille des plots « haricot » aussi grand ne présente aucun intérêt : 4 m de long
Il serait judicieux de les réduire avec un poteau vertical dessus pour maintenir la visibilité ou encore des plaquettes réfléchissantes pour maintenir la visibilité de nuit.

Quelques illustrations pour visualiser les différents problèmes de la zone

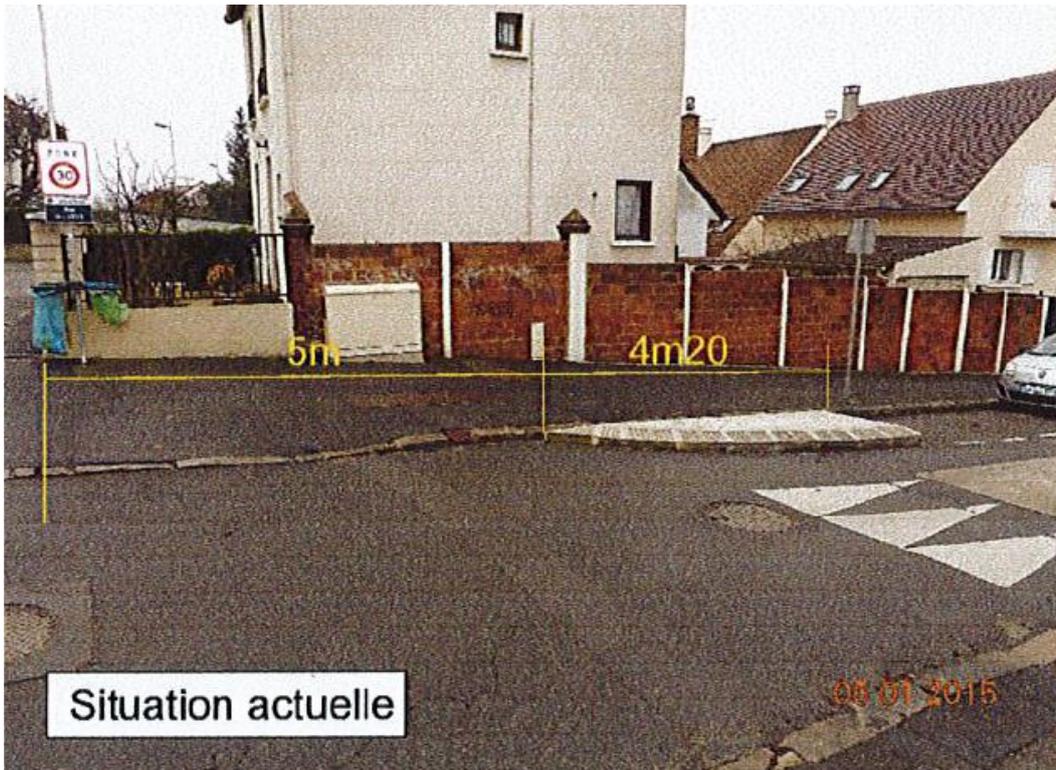
L'entrée sur la rue du Lunain en venant de la rue Gabriel Péri



La signalétique pour les poids lourds est peut-être à repenser ; il faudrait que ce soit plus visible, notamment pour les véhicules venant de l'Hay les Roses.



Revoir le plot haricot au niveau du 4 rue du Lunain ; mal placé et trop grand



Déplacer le plot d'environ 2,80 m vers le haut le plot et mettre un plot plus petit, permet de gagner 1 place. Ceci permettrait de faire 3 vraies places pour se garer. Il ne peut être remonté plus haut en raison des sorties d'eau pompier. (pb technique à vérifier)

En y posant comme rue de la Pléiade, un plot vertical, le plot reste très visible, même de nuit.



Les véhicules qui remontent dans le virage de l'allée des Sablons ralentiraient plus.

Envisager un radar pédagogique vers le haut de la rue du Lunain



Au niveau du 18 rue du Lunain, le plot haricot pourrait être réduit en biais pour faciliter les croisements



Tracer une ligne médiane discontinue au niveau du virage du Bd de la Vanne vers Arcueil, après la rue du Lunain.

La visibilité est nulle et obligation de tenir sa droite



La division parcellaire des propriétés depuis 2012 semble avoir réduit le nombre de places de stationnement sur les parcelles

